



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte rendu du conseil d'établissement extraordinaire du 3 juin 2024

Etaient présents :

Voir liste des présents.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 13h.

Le secrétariat de séance est assuré par le proviseur.

L'ordre du jour : Carte des emplois

Monsieur le Proviseur ouvre la séance en précisant qu'il réunit ce conseil d'établissement extraordinaire pour répondre au calendrier de l'agence, c'est à dire la modification de la carte des emplois.

La carte des emplois : Le Proviseur indique que l'agence souhaite implanter un berceau d'EF2D en SES pour la rentrée 2025. Il précise que c'est une belle opportunité pour l'établissement et que cela permettra de contribuer au rayonnement ainsi qu'à la professionnalisation. Cette implantation n'a pas d'impact sur l'établissement puisque c'est une dotation en plus du professeur titulaire du lycée. L'EF2D devra avoir un service de 6 heures en face à face élèves et 12h pour la formation devront être dégagées.

L'enseignant actuel titulaire n'est pas menacé sur son poste et a été reçu par la direction pour présenter le projet. Ce poste est un poste d'expatrié qui ne remet pas en cause les postes de détachés au Lfvh. Ce poste est pris en charge à 100% par l'AEFE.

Les EF2D travaillent en direct avec la direction générale et l'IRF à Munich.

Cette implantation de poste d'EF2D en SES est soumise à un vote pour avis :

12 votants.

Le résultat :

- 1 contre
- 11 pour
- Pas d'abstention

Fin de la séance à 13h20.

Le secrétaire de séance :

S. PARDO

Proviseur

